|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| A M B A S S A D E DU TOGO*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE *Travail- Liberté-Patrie* |

# 41ème SESSION DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)

**EXAMEN DE LA SITUATION DES DROITS DE L’HOMME AUX PHILIPPINES**

DECLARATION DE LA DELEGATION TOGOLAISE

***Projet, Vérifier au prononcé Genève, 14 Novembre 2022***

 ***9h00-12h 30***

**Monsieur le Président**,

Le Togo salue les progrès accomplis par les Philippines depuis leur précédent passage à l’EPU notamment à travers la poursuite de la mise en œuvre effective du troisième Plan d’action en faveur des droits de l'homme (PHRP-3), ainsi que du Plan de développement des Philippines (PDP).

Ma délégation prend note de l’élaboration et de la mise en œuvre par le Gouvernement des Philippines des différents Programmes d'intervention pour minimiser le risque de dépendance de certaines personnes à la drogue

Le Togo encourage les Philippines à poursuivre leurs efforts et recommande ce qui suit :

* Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, de même que le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
* Procéder à la ratification du Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ;
* Ratifier le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l’enfant établissant une procédure de présentation de communications.

Le Togo souhaite, enfin, beaucoup de succès aux Philippines pour cet examen.

**Je vous remercie !**